

PROCES VERBAL

SÉANCE DU 22 juillet 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 14 Convocation du Conseil Municipal : 12/07/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 22 juillet à 20h30, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc POYADE, Maire.

Etaient présents : MM. POYADE, FARGE, THIOLLIER, BOUARD, CHAMBON, PERRET, et JAY
MMES GONNET-LEARD, MIRA, CHAPELAND, GOUTAGNY et CONSEILLON.

Etaient absents : M. PONTONNIER, Mme BERTHASSON (pouvoir à JL POYADE)

Secrétaire de Séance : MME CONSEILLON Anne Marie

1- PROJET CENTRE BOURG :

Mr le Maire explique au Conseil Municipal de la nécessité de redéfinir l'espace par rapport à la mise en place d'une MARPA (Maison d'Accueil et de Résidence Pour l'Autonomie) au centre bourg. Ce projet de création d'une MARPA serait sur 5 ans avec le soutien du département. Il consisterait en une trentaine d'appartements.

Par principe, le conseil municipal approuve à l'unanimité une étude de faisabilité pour la MARPA.

2- TERRAIN GOUTTENOIRE :

M. Le maire informe que le terrain GOUTTENOIRE, d'une surface 3 800 m² et possédant une habitation de 80 m² est en vente entre une fourchette de prix allant de 300 000,00 € à 350 000,00 € négociable.

Le conseil municipal souhaite réfléchir sur l'estimatif (se renseigner sur le droit de préemption)

INFORMATIONS DIVERSES :

- Devis peinture : Bellerive 2 641 € HT
- Corvée peinture des radiateurs
- Corvée d'entretien du village

La séance est levée
Prochain Conseil Municipal le 16 septembre 2025 à 20h30.

A ST LAURENT LA CONCHE, le 28 juillet 2025
Le Maire,

Jean-Luc POYADE

La secrétaire

Anne Marie CONSEILLON